

# LA LETTRE DE PROPA n°51

Mensuelle - Gratuite - avril 1988

## CAMPAGNE POUR L'ADHESION A LA C.G.T.

### ● D'ABORD UNE BATAILLE D'IDEES

Le C.C.N. des 28-29/01/88 a décidé de porter des efforts redoublés sur le renforcement de la C.G.T., en faisant de 88 l'année de la C.G.T. Le secteur Propagande s'inscrit pleinement dans cette orientation.

Depuis plusieurs mois il a engagé un travail de réflexion approfondie. La lettre de Propa s'en est fait l'écho :

- \* le n° 47 "Renforcer la C.G.T. : quelques éléments de réflexion".
- \* le n° 49 "Pas de syndicalisme sans syndiqué".
- \* le n° 50 "Quelle propa pour l'heure".

Cette réflexion doit se poursuivre et s'élargir à l'ensemble du corps militant de la C.G.T. Cependant il nous faut avancer concrètement comme nous y invite le C.C.N. en confortant nos idées à l'expérience de la réalité, dans le développement de l'action revendicative et avec le souci constant d'apporter des corrections et les adaptations nécessaires.

Gagner les millions de salariés inorganisés, ceux qui votent et luttent C.G.T., c'est les gagner à l'idée que par eux, être syndiqué à la C.G.T. c'est un besoin incontournable.

Cela exige donc une bataille de conviction de longue haleine, impliquant militants et syndiqués ; une bataille qui vienne nourrir les luttes revendicatives et enrichisse qualitativement tout le travail d'organisation indispensable au renforcement.

Toutes ces raisons ont amené le secteur Propagande confédéral à élaborer les deux textes ci-joints, en complément des affichettes "se syndiquer un besoin" qui sont le support visuel de la démarche.

Ce dont il est question c'est de faire vivre les décisions du C.C.N.

Dans ce cadre, à partir du thème central : **se syndiquer C.G.T. : un besoin**", le secteur Propa vous a fait parvenir, outre les deux textes ci-joints sur l'adhésion, une série de quatre affichettes (panneaux syndicaux)

Un double objectif est visé :

\* **Les salariés non-syndiqués** avec lesquels on veut provoquer l'envie de discuter sur la C.G.T. et de la place qu'ils doivent y prendre.

\* **et les syndiqués** pour qu'ils deviennent les vecteurs ou les agents de cette expression (thème central).

Ce matériel vient donc alimenter la campagne sur l'adhésion 88. Nous l'avons donc conçu comme partie intégrante de cette campagne et comme élément de relance au moment où vont se situer d'autres étapes de l'action revendicative.

Les deux textes que nous vous proposons sont conçus comme des supports de dialogue (et non comme des appels ou comme des tracts).

Les salariés syndiqués de l'entreprise x, du service untel... s'adressent à leurs collègues de travail non-syndiqués.

## NOTRE DEMARCHE

### Pourquoi deux textes ?

Il était difficile en un seul de traiter tant de thèmes et nous voulions une démarche d'approfondissement que ne permettait pas un seul texte.

**Le premier** : c'est un élément de sensibilisation destiné à préparer le terrain pour le second. Intitulé "**De nous à vous**", il part du soutien, de la confiance que les salariés témoignent à la C.G.T., de leur participation aux luttes. Il relève aussi leur volonté de marquer des coups supplémentaires et les invite à réfléchir au moyen de l'efficacité plus grande = l'adhésion. La conception - volontaire - du texte est celle de s'inscrire dans ce que vivent et pensent les salariés, (ils s'y reconnaîtront à la lecture) pour arriver à l'acte de l'engagement personnel présenté comme une suite logique. Il nous semble que cette démarche situe mieux l'idée d'adhésion comme l'aboutissement d'un processus.

**Le deuxième texte**: "**D'accord ? Pas d'accord ? Discutons**" il tente d'approfondir les raisons que l'on a de se syndiquer, ce que chacun peut apporter et recevoir par rapport au syndicat, l'enrichissement collectif qui en découle. Ce sont toujours les syndiqués qui parlent et qui proposent à leurs collègues de travail de franchir le pas de l'adhésion, de venir découvrir la C.G.T. et surtout de la faire telle qu'elle doit être.

Ces deux phases sont donc conçues séparément en laissant plusieurs jours d'intervalle entre la diffusion des deux textes (une semaine maxi). Ce sera l'occasion de revenir sur les revendications avec le souci de bien les crédibiliser, de les adapter pour qu'elles soient comprises, partagées et mobilisatrices.

La série de quatre affichettes vient en support à cette campagne. Si les affichettes peuvent "fonctionner" séparément, chacun remarquera le fil rouge qui relie les quatre ensembles : les revendications fondamentales indissociables les unes des autres. Textes et affichettes sont donc un ensemble d'éléments de sensibilisation à caractère général. Ils appellent des mesures concrètes de travail.

## ● ARMER LES SYNDIQUES POUR LES DEBATS

- Réunir nos militants, puis les syndiqués pour discuter des thèmes proposés, sur la démarche générale.
- Rechercher les adaptations nécessaires pour que les textes correspondent bien à la réalité de l'entreprise avec le souci de bien faire ressortir les préoccupations de chacun ; les convergences qui existent entre chaque salarié, par poste ou lieu de travail, dans un secteur donné.
- Cibler les non-syndiqués à qui on va s'adresser et la façon dont on va le faire.
- Répartir les tâches, fixer des objectifs et un calendrier.
- Débattre avec les syndiqués, définir avec eux à qui ils vont s'adresser et comment ils vont le faire.

Ce n'est pas une charge de cavalerie à la hussarde qu'il nous faut. Mais aider chaque syndiqué à partir de ce qu'il vit, qu'il ressent, des raisons qui l'ont amené à la C.G.T., de la place qu'il y tient... à l'expliquer tout simplement aux non-syndiqués.

- Une nouvelle réunion d'ensemble fera le point et analysera la façon dont on a été reçu. Les initiatives nouvelles à prendre, ce qui est à modifier ou adapter.

A chaque syndicat de décider ensuite des prolongements à donner : A.G., assemblées-débats d'atelier, bureau, service...

Cependant, tout au long de ce travail une préoccupation majeure doit animer toute la direction syndicale et en particulier le secrétaire à l'organisation : c'est une campagne pour l'adhésion à la C.G.T.

Prenons donc parallèlement les mesures et dispositions d'organisation pour cela.



## De NOUS à VOUS

---

**Vous avez déjà lutté avec nous en participant à des actions** comme la journée du 22 mai 1987 lors de laquelle nous nous sommes retrouvés à un million pour défendre notre sécurité sociale.

**Vous avez été plus loin encore :** vous avez choisi de voter pour la C.G.T. aux élections prud'homales et professionnelles. Pourquoi ?

**Parce que vous vouliez nous donner les moyens de vous défendre jusqu'au bout.**

Votre droit à l'emploi vous y tenez ferme, votre droit à la santé il n'est pas question qu'on y touche, votre droit à la dignité doit être respecté. Pour cela, il faut lutter tous les jours sans relâche. Si vous avez choisi de soutenir notre action c'est précisément pour cela. Parce que vous pouvez vérifier tous les jours que pour la C.G.T. lutter pour vos droits face aux patrons, au gouvernement et à une justice sectaire n'est pas un vain mot. **Nous sommes là et cela se voit ! cela s'entend !**

Mais, quand en plus, vous êtes avec nous, alors, les résultats se multiplient :

- le retrait du projet Longuet aux P.T.T. ;
- DAMIFER, les mineurs du Nord-Pas-de-Calais, Renault Billancourt, les travailleurs de l'Eurotunnel ;
- contre les privatisations, la flexibilité, pour l'emploi, pour les libertés au niveau national et régional.

Sur tous ces points, ensemble, nous avons remporté des succès.

Les résultats sont là ! Lorsque vous nous aidez à lutter la différence est sensible.

**Vous faites la différence.**

Nous avons besoin d'être encore plus forts pour faire face aux agressions de plus en plus nombreuses qui tentent chaque jour d'entamer nos acquis et réduire les possibilités d'avenir des salariés.

Notre syndicat est là pour ça, c'est vrai, mais si pour vous,

- \* le smic à 6 000 Frs,
- \* la stabilité de l'emploi,
- \* la conversion et l'extension de vos garanties individuelles et collectives ,
- \* le remboursement de vos frais médicaux

sont des objectifs extrêmement importants, alors donnez vous, à vous-mêmes, les moyens de les réaliser.

Compter sur la C.G.T. c'est normal  
appuyer son action c'est bien  
mais "être" la C.G.T. c'est mieux !

Que pouvez vous faire, seul, face à votre patron et au gouvernement ? Rien.  
Un travailleur n'est qu'un numéro. Par contre la C.G.T. **première  
organisation syndicale nationale**, elle, a son mot à dire et peut obtenir des  
résultats.

Se syndiquer est un réflexe naturel de défense et de solidarité qui fait  
partie de la vie de tous les jours. Ne gardez pas vos idées et vos espoirs  
pour vous.

Votre volonté de changement,  
vos propositions pour l'avenir,  
l'expression de vos besoins,  
vos espoirs, sont importants pour nous comme pour vous.

Au coeur de la C.G.T. ils auront la possibilité de **vivre**, de **bouger**, de  
**servir vraiment à quelque chose**.

**Se syndiquer et entrer dans la solidarité C.G.T.** c'est se donner les moyens  
de lutter, de se protéger.

Nos vous attendons, vous, vos idées et vos envies. Venez rejoindre les  
milliers de salariés qui ont décidé de prendre en main leur situation  
sociale et professionnelle.

\*\*\*\*\*

## D'accord ? Pas d'accord ? Discutons.

Il y a peu de temps nous vous invitons à réfléchir au fait que vous n'êtes pas syndiqué. Aujourd'hui, avec le même souci de dialogue, nous voudrions vous dire ce que cela nous apporte d'être syndiqués et comment nous essayons de le vivre.

On peut se syndiquer à la C.G.T. de mille manières. Souvent, c'est dans la crainte d'un coup dur ou dans l'enthousiasme d'une grève victorieuse ; parfois, c'est dès l'entrée au travail, ou après de longues discussions. On peut aussi se syndiquer par conviction ou en gardant des réserves. Cela, c'est l'histoire de chacun !

### **Une richesse formidable**

Autant de syndiqués, autant de situations, autant de personnalités différentes. Notre diversité, nos différences c'est une richesse formidable et nous entendons les garder en restant nous-mêmes.

Mais alors si nous sommes si différents, qu'est-ce qui nous rassemble ? Chacun vous le dira à sa manière. Peut-être avez vous déjà posé la question à l'un ou l'une de vos collègues de travail déjà syndiqué ? Certains sont étonnés devant cette question tellement il leur apparaît naturel qu'ensemble on peut mieux défendre ses intérêts de salarié. D'autres vous feront remarquer que si les patrons sont tous syndiqués c'est bien qu'ils doivent y trouver leur intérêt ! .. Pour d'autres enfin, c'est une manière de montrer qu'ils appartiennent à une même classe sociale et qu'il y aura toujours des intérêts communs aux salariés, différents de ceux des patrons.

A entendre certains bons esprits, il n'y aurait plus aujourd'hui de classe sociale !.. Si c'était vrai ... Comment expliquer qu'en 1988 dans un pays comme la France il y ait des millions de gens au chômage, en situation précaire ou qui travaillent en gagnant moins de 4 000 Frs par mois alors que d'autres possèdent des fortunes scandaleuses ? Jamais autant de richesses n'ont cotoyé autant de pauvreté. Vous trouvez cela normal ...

### **Plus forts ensemble**

Etre syndiqué c'est être plus fort ensemble pas seulement en faisant nombre, mais aussi en mettant en commun comment mieux nous défendre, mieux faire avancer nos revendications, les vôtres, celles de tous les salariés. C'est cela que les patrons redoutent le plus : avoir devant eux des salariés qui parlent d'une même voix et qui agissent ensemble. Et c'est pour cela qu'ils cherchent à discréditer le syndicat.

Il y a ceux qui disent : "je prendrai ma carte quand tous les syndicats seront d'accord". C'est vrai que tous nous aspirons à l'unité de tous les travailleurs et ça serait une bonne chose. Mais croyez-vous que l'unité soit simplement une question d'entente entre les états-majors syndicaux ? N'est-elle pas d'abord à créer sur le lieu de travail et dans la lutte pour des objectifs communs ? Que serait une unité qui ne reposerait que sur des apparences ou des paroles ? Cette diversité de gens d'opinions différentes que l'on trouve à la C.G.T., c'est déjà le chemin vers cette unité.

### **Le syndiqué : un élément moteur**

Nous voudrions vous dire une chose à laquelle on ne pense pas habituellement : c'est tout ce que les syndiqués peuvent apporter au syndicat. Certains imaginent la C.G.T. comme une institution, voire une administration qui pourrait exister sans que les syndiqués en soient l'élément moteur. Mais quand cela se produit - et cela peut arriver malheureusement ! - le syndicat perd vite son efficacité et la confiance des salariés. Il se transforme en un "groupe de pression" ou en une "assurance vie". C'est alors tout autre chose qu'un syndicat C.G.T.

Souvenez-vous de la grande grève des cheminots de décembre 86. Chaque matin les syndiqués C.G.T. se réunissaient et donnaient leur avis, faisaient des propositions avant d'aller débattre avec tous les salariés pour les décisions à prendre. Chaque syndiqué doit compter pour un, ou pour une : c'est essentiel pour la C.G.T.

Chaque nouveau syndiqué, c'est "un plus" pour tous les autres ; "un plus" pour les idées, pour la réflexion, pour les propositions ; "un plus" au niveau de l'efficacité. Ce n'est peut-être pas l'image que vous donne le syndicat de votre entreprise qui semble se résumer aux seuls délégués ! .. La délégation de pouvoir reste un mal, " bien-de-chez-nous " ! Raison de plus pour nous aider à lutter contre elle.

### **Se sentir plus libre**

Certains se demandent si nous ne payons pas cette efficacité d'un trop grand prix, si tout nouveau syndiqué ne laisse pas sa liberté et son autonomie à la porte du syndicat. Parlons-en, car, pour notre part, nous pensons le contraire. A condition bien sûr que la liberté soit pour vous autre chose que de rester égoïstement dans son coin ou "d'écraser" les autres, croyez-vous vraiment qu'on peut être libre en restant seul ? Exercer sa responsabilité de salarié n'est possible que si on a tous les éléments pour comprendre et exercer son sens critique. Pour cela il faut échanger avec d'autres, être informé et formé aussi, car on ne sait pas tout. Apprendre à mieux connaître et mieux maîtriser sa vie professionnelle n'est-ce pas apprendre à mieux maîtriser sa vie ? C'est pourquoi nous ne concevons pas une bonne activité

syndicale sans une formation faite d'informations, d'échanges et de débats entre syndiqués. De plus, c'est un excellent apprentissage à la tolérance et à la démocratie.

Solidarité, tolérance, démocratie, sens de la fraternité autant de réalités auxquelles nous croyons pour elles-mêmes et parce qu'elles nous donnent une plus grande efficacité. C'est tout cela qui, à nos yeux, aide chacun et chacune à se sentir plus libre.

**Et si vous nous aidiez !**

Le monde de 1988 bouge. Il est plus complexe que celui d'hier et le syndicat doit être présent sur de nouveaux terrains pour défendre partout les intérêts des salariés. Il doit faire des propositions au plan économique dans l'entreprise ; mais il ne peut rester indifférent à des questions aussi importantes que l'enseignement et le logement par exemple, ou à des problèmes de société comme le racisme ou la paix !.. C'est la dimension du syndicalisme tel que la C.G.T. le conçoit de faire face à ces grandes questions qui touchent directement chacune et chacun d'entre nous. Le faire à notre place d'organisation syndicale. C'est toute l'histoire de la C.G.T. depuis plusieurs générations de travailleurs de toutes professions.

En nous lisant vous devez avoir l'impression que nous vous parlons d'une C.G.T. idéale ! parfaite !... Peut-être ! Mais c'est en tout cas celle que nous voudrions réaliser et dont nous avons besoin, ... vous aussi d'ailleurs... Et si vous nous aidiez à faire en sorte que cela soit davantage vrai.

**Qu'en pensez-vous ?**

---

Dans la précédente Lettre de Propa (n° 50) un article sur le "Bilan de carrière" est apparu sans autre explication. Cette fois-ci nous publions le condensé d'une "analyse d'un projet d'entreprise" (contenu vu par le CNPF). Nous vous informons que cette rubrique a pour but d'alimenter régulièrement votre réflexion "PROPA" à partir des stratégies patronales, des conceptions du CNPF sur des thèmes forts d'actualité (culture d'entreprise, management participatif, gestion des ressources humaines, etc...) nécessitant une démarche et des réponses syndicales adaptées au niveau de l'entreprise.

---

## *Analyse d'un Projet d'Entreprise , Contenu vu par le C.N.P.F.*

### **I - AFFIRMER ou REDEFINIR UNE VOCATION (projet fédérateur)**

- a) MISSION
- b) PROJET
- c) VOLONTE
- d) VALEURS

### **II - RECENTRER SUR LE SERVICE CLIENT**

- a) Réaliser une meilleure performance financière que les concurrents, être leader de la profession, branche, etc.. en matière de gestion sociale.
- b) Avoir une politique de rémunération performante et de fonction, se positionner sur les marchés pour faire évoluer les pratiques du métier.
- c) Promouvoir une image dynamique et attrayante de la profession.

### **III - NE PAS OUBLIER LES AUTRES PARTENAIRES**

- Outil de relations publiqués basé sur quelques grands principes.

### **IV - RELEVER UN DEFI**

- En faire prendre conscience à un maximum de gens pour mieux utiliser les ressources humaines.

**V - MOBILISER LES INTELLIGENCES ET LES ENERGIES**

- les problèmes humains jouent un rôle essentiel dans la conduite d'une entreprise.

- Mettre l'accent sur le devoir de professionnalisme et sur le "vouloir travailler ensemble" avec efficacité certes, mais aussi avec plaisir.

Selon l'élégante formule de Monseieur LEVY (PDG de Renault) : "Il faut faire produire l'homme dans sa TOTALITE, y compris son AME"... !...

Les contenus révèlent donc des points communs :

A/ - Recherche de la satisfaction du client et donc de la qualité

B/ - Souci de s'ouvrir de nouveaux marchés et de répondre aux défis de la concurrence.

C/ - Rassembler des hommes autour d'objectifs exigeants.

Même si de prime abord, les projets d'entreprise semblent se ressembler comme des frères, quelle que soit leur origine, une analyse plus fine fait apparaître des différences notables de style, de forme et parfois de fond.

Mais, l'objectif commun reste avant tout celui du rassemblement des forces vives de l'entreprise autour d'un objectif et cela malgré un certain nombre de sous-thèmes développés parallèlement.

Ces thèmes sont modulés en fonction des préoccupations actuelles et de la culture d'entreprise.

Si on ajoute à tout cela les diverses formes participatives sous-jacentes..., on voit bien qu'il ne s'agit plus d'une simple mode, ou "tarte à la crème", comme certains le pensent encore.